
Recommandations du groupe d'experts Code de bonne pratique FIM® relatives à l'item F

Date 15 août 2017
Auteur Groupe d'experts Code de bonne pratique FIM®

Concerne: Les recommandations suivantes sur l'item F ont été retravaillées par le groupe d'experts Code de bonne pratique FIM®. Il faut les comprendre comme accompagnant et expliquant les bonnes pratiques du manuel FIM® (version 5.2) et visant à encourager une récolte des données FIM® homogènes au niveau national.

Recommandation item F (Hygiène lors de l'utilisation)

La définition de l'incontinence pour cet item comprend aussi la manipulation indépendante (indépendance de l'assistance d'une autre personne) des dispositifs d'aide en cas d'incontinence.

Pour la manipulation indépendante des dispositifs d'aide en cas d'incontinence, on peut donc consigner au maximum un 6.

Les directives des encadrés bleus en bas de la page 24 ne doivent donc pas être utilisées.